



Conseil Supérieur d'Hygiène

Rue de L'Autonomie 4
B-1070 BRUXELLES

AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE

Objet: Extension de la stratégie vaccinale grippe saisonnière

CSH : 8137

1. La demande : Lettre du Ministre Demotte du 25 août 2005. (Voir Annexe1)

Le Ministre souhaite avoir l'avis du CSH sur 4 points en vue de l'extension de la vaccination grippe saisonnière :

- « Suite à l'extension géographique de la grippe aviaire en Asie : s'assurer de l'intérêt de favoriser la vaccination contre la grippe humaine saisonnière les détenteurs de volaille et de porcs et leurs familles et des personnes étant professionnellement en contact avec des volailles »
- «Insister sur la nécessité pour les professionnels de santé à se faire vacciner"»
- « S'assurer de la sécurité vaccinale du vaccin influenza »
- « Intérêt d'étendre la notion de personnes à risque pour cette vaccination aux personnes qui sont en contact (professionnel ou familial) avec les plus vulnérables afin de limiter la contamination de ces derniers et/ou de limiter le risque de réassortiment viral chez l'homme »

2. La Réponse :

Le groupe de travail s'est réuni le 8 septembre 2005.

Le CSH a examiné les 4 points et émis l'avis suivant:

1. Le CSH recommande, en situation de risque accru de grippe aviaire pour notre territoire, de proposer la vaccination contre la grippe humaine saisonnière pour les groupes suivants :
 - Les éleveurs professionnels de volaille et de porcs ainsi que les membres de leurs familles vivant sous le même toit
 - Les personnes qui du fait de leur profession sont au contact de volailles ou de porcs vivants

L'objectif de cette mesure est de tenter de limiter le risque de co-infection par un virus aviaire et un virus humain et donc celui d'un réassortiment.

La notion de risque accru de grippe aviaire doit être réévaluée annuellement afin d'adapter cette recommandation.

Le CSH estime que pour une optimisation de son efficacité, cette recommandation doit être harmonisée à l'échelon européen et si possible mondial.

2. Le CSH recommande depuis plusieurs années la vaccination saisonnière contre la grippe des professionnels de santé. Pour en améliorer la couverture, il estime utile de lever les barrières notamment financières liées à cette prévention.
3. Sur base des informations de la pharmacovigilance (moins de 5 cas annuels d'effets indésirables rapportés en Belgique pour 2 millions de doses distribuées chaque année) et de références bibliographiques (annexe 2), le CSH réaffirme l'excellente tolérance du vaccin influenza.
Le CSH insiste sur l'importance de respecter les indications, contre indications et mode d'injection. Ceux – ci sont détaillés dans la fiche Vaccination anti- influenza et restent inchangés. (voir en Annexe 3)
4. Le CSH estime que 3 catégories de groupes à risque doivent être pris en considération en matière de prévention de l'influenza :
 - Les patients ou personnes qui en fonction de leur état de santé ou de leur âge présentent des risques de complications sévères en cas d'infection par le virus influenza
 - Les personnes qui du fait de leur profession sont à risque de favoriser la transmission du virus grippal dans la population à risque comme définie ci-dessus (professionnels de santé)
 - Les personnes qui en raison de leur profession sont à risque de co-infection par les souches animales et humaines des virus, pouvant être à l'origine d'une recombinaison virale.

3. Composition du groupe de travail ad hoc :

Président :

Jack Lévy

Membres :

Patrick Goubau, Greet Ieven, Katrien Lagrou, Willy Peetermans, Renaat Peleman, Marc Van Ranst, Yves Van Laethem, Jean Plum , Marco Schetgen, Nathalie Van de Vyver

Fonctionnaires invités :

Monique Coppens, Raymond Moriaux, René Snacken, Geert Top,

Secrétaire scientifique :

Béatrice Swennen

4. Annexes :

1. Lettre du ministre Demotte du 29.08.05
2. Bibliographie :
 - a. Keiji Fukuda et all : Inactivated Influenza vaccines. Chapter 17 p 339-370 in Vaccines , S Plotkin, 4th edition , 2004.
 - b. S Harper et all: Prevention and control of influenza, MMWR, 2005/54 RR08; 1-40.
 - c. P Haber et all: Guillain-Barré Syndrome following influenza vaccination, Jama, 2004, 292,2478-81.
 - d. G De Serres et all: Oculo-respiratory syndrome after influenza vaccination : trends over four influenza seasons, Vaccine 2003, 25, 3726-32.Vaccination anti-influenza (fiche CSH)